



No de résolution  
ou annotation

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE BAIE-COMEAU TENUE LE LUNDI 14 DÉCEMBRE 2015, À 20 h, AU 19, AVENUE MARQUETTE, EN LA SALLE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL.**

**SONT PRÉSENTS :**

M.	Claude Martel	Maire
M.	Sébastien Langlois	Conseiller
M.	Réjean Girard	Conseiller
M.	Alain Charest	Conseiller
Mme	Carole Deschênes	Conseillère
Mme	Karine Otis	Conseillère
Mme	Léa Thibault	Conseillère
Mme	Reina Savoie-Jourdain	Conseillère
M.	Yvon Boudreau	Conseiller

**SONT AUSSI PRÉSENTS :**

M.	François Corriveau	Directeur général
Mme	Annick Tremblay	Greffière adjointe

---

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Le maire, monsieur Claude Martel, constant quorum, ouvre la séance à 20 h 18.

**2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par : le conseiller Yvon Boudreau  
Appuyé par : le conseiller Réjean Girard

D'adopter l'ordre du jour de la présente séance.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**3. ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2016**

Il est proposé par : la conseillère Carole Deschênes  
Appuyée par : le conseiller Yvon Boudreau

D'adopter les prévisions budgétaires 2016 pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2016 et qui prévoient des revenus au moins égaux aux dépenses qui y figurent, lesquelles prévisions sont jointes à la présente résolution.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**4. ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2016, 2017 ET 2018**

Il est proposé par : la conseillère Léa Thibault  
Appuyée par : le conseiller Réjean Girard

D'adopter le programme triennal d'immobilisations de la Municipalité pour les années 2016, 2017 et 2018 en date du 14 décembre 2015, totalisant les dépenses projetées suivantes :

En 2016 : 30 770 400 \$  
En 2017 : 20 265 100 \$  
En 2018 : 1 255 900 \$

**TOTAL : 52 291 400 \$**

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Rés. 2015-338

Rés. 2015-339

Rés. 2015-340



## Procès-verbal du conseil municipal de Baie-Comeau

### 5. DIFFUSION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

Rés. 2015-341

Il est proposé par : la conseillère Carole Deschênes  
Appuyée par : la conseillère Reina Savoie-Jourdain

Que les documents explicatifs des prévisions budgétaires 2016 ainsi qu'un résumé du programme triennal d'immobilisations soient publiés dans le journal Le Manic.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### 6. ADOPTION DU RÈGLEMENT 2015-882 CONCERNANT LA TAXATION DE L'ANNÉE 2016

**Considérant** qu'il est nécessaire de pourvoir aux revenus pour assumer les dépenses générales de la Municipalité pour l'exercice financier 2016 et d'ordonner en conséquence la confection d'un rôle de perception de taxes et de redevances;

**Considérant** qu'un avis de la présentation d'un règlement en ce sens a été donné à la séance ordinaire du 16 novembre 2015;

**Considérant** qu'en conséquence, les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

Rés. 2015-342

Il est proposé par : la conseillère Karine Otis  
Appuyée par : le conseiller Alain Charest

D'adopter le Règlement 2015-882 concernant la taxation de l'année 2016 et ordonnant la confection d'un rôle général de perception des taxes et redevances, ce règlement prévoyant entre autres les taux particuliers à la catégorie des immeubles non résidentiels et industriels, les terrains vacants, les taxes d'eau et le versement des taxes.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### 7. PÉRIODE DE QUESTIONS

Suite à l'adoption de l'ordre du jour, le maire a invité les membres du conseil et les personnes présentes à poser des questions.

### 8. FERMETURE DE LA SÉANCE

Rés. 2015-343

Il est proposé par : la conseillère Carole Deschênes  
Appuyée par : le conseiller Alain Charest

Que l'ordre du jour étant épuisé, la présente séance soit et est levée, il est 21 h 15.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

---

CLAUDE MARTEL  
MAIRE

---

ANNICK TREMBLAY  
GREFFIÈRE ADJOINTE